



Vivaccio vitalité - dérives -

Par **BOUGNE**, le 11/08/2011 à 08:43

Bonjour,

C'est par hasard, en faisant des recherches sur les risques encourus en faisant des placements vicaccio actions, que je suis tombée sur ce forum.

Je rencontre exactement le même problème que "Grenouille", à savoir :

J'ai hérité d'une petite somme d'argent que j'ai souhaité placer pour mes vieux jours.

J'ai donc pris contact avec une conseillère financière de La Poste puisque mon compte bancaire est chez eux.

Elle m'a donc proposé d'ouvrir une assurance vie Vivaccio Vitalité qui, si j'ai bien compris, me garantira une petite rente mensuelle quand je serai en retraite !

Par contre, elle a, via Internet, fait diverses transactions et, au résultat, je me retrouve avec des Vivaccio Euros, Vivango Actions, Vicaccio Actions et Vivaccio optieuros ? ? ?

Devant mes interrogations et mes craintes relatives à la situation boursière actuelle, cette conseillère m'a dit que je ne risquais rien, qu'au final je récupérerai l'ensemble de mes placements.

Elle m'a assuré que le seul risque était de gagner de l'argent !!! Or, je m'aperçois que depuis 3 semaines j'ai perdu plus de 700 euros (cela représente pour moi plus d'une moitié de salaire).

Comment régler ce problème, j'ai besoin d'être rassurée.

Bien cordialement,